



Compte Rendu Sommaire
Conseil Municipal du 26 Mai 2021
Affichage le 29 Mai 2021

CONSEILLERS MUNICIPAUX

Présent (e) s : Nadège PLACÉ, Franck SULPICE, Aurélie MERLET, Patrick MUSSAT, Isabelle PICHON, Samuel GOUY, Cédric BIDON, Jérôme HALLIER, Annie CHAUVET, Stéphane GOOSSENS, Coralie Le ROUX, Patrick VITET, Didier BEAUCHÊNE, Jonathan CHABAUD, Hugues PHILOUZE, Pascal RABEVOLO, Christian JOUANNET.

Absent excusé : Jean-Pierre MAZZOBEL

Nombre de votants à l'appel des conseillers : 18

Nombre de votants après le départ de l'opposition : 15

Séance à huis clos votée à l'unanimité des personnes présentes

Délibérations

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Délibération n°2021-04-01 :

Objet : Modalités de dépôt des listes en vue de l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil Municipal était invité à délibérer afin de fixer les conditions de dépôt des listes, préalablement à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO). Après rectification, pour les communes de moins de 3500 habitants, la commission est composée de 3 postes de titulaires, 3 postes de suppléants. Le maire est représentant de droit. Les listes sont à déposer avant le 22 juin 2021, soit 7 jours francs avant le prochain conseil municipal, aux heures d'ouverture de la mairie. Une attestation de réception de la liste sera remise au moment du dépôt. Après en avoir délibéré et voté à mains levées, le conseil municipal décide à l'unanimité des personnes présentes d'approuver les modalités de dépôts des listes de candidats à la Commission d'Appels d'offres .

Délibération n° 2021-04-02 :

Objet : Mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage : Études pré-opérationnelles pour la construction de la nouvelle école.

Le Conseil Municipal était invité à délibérer pour autoriser le maire à signer la Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) pour les études pré-opérationnelles relatives à la construction de la nouvelle école .Après en avoir délibéré et voté à mains levées, l'assemblée délibérante DÉCIDE à l'unanimité des personnes présentes de confier au titulaire qui l'accepte, la Mission d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour les Études pré-opérationnelles pour la construction de la nouvelle école publique et d'autoriser le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération n° 2021-04-03 :

Objet : Aménagement de la traversée de la Commune : Bureau d'Études Ordonnancement-Pilotage-Coordination inter chantier (OPCI-IC)

Le Conseil Municipal était invité à délibérer pour autoriser le Maître d'ouvrage délégué « Loire-Atlantique développement-SPL » à signer le marché avec le bureau d'Études SCE selon la mission confiée par la commune de VUE. Après en avoir délibéré et voté à mains levées à l'unanimité des personnes présentes, **de retenir** le prestataire en Ordonnancement-Pilotage-Coordination inter-chantiers (OPCI-IC), le bureau SCE situé à Nantes, pour la somme de 118 941 € HT et **d'autoriser** le maître d'ouvrage délégué « LAD-SPL » à signer le marché avec le bureau d'ÉTUDES SCE selon la mission confiée par la commune de VUE

Délibération n° 2021-04-04 :

Objet : Création d'un Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants

Le Conseil Municipal était invité à se prononcer pour la création du Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants . Après en avoir délibéré et voté à mains levées, l'assemblée délibérante s'est prononcée à l'unanimité des personnes

présentes , à la création du Conseil Municipal des jeunes et des enfants et autorise le maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération n°2021n° 04-05

Objet : Actualisation Règlement Intérieur de la restauration scolaire

Le Conseil municipal était invité à se prononcer sur l'actualisation du Règlement intérieur de la restauration scolaire . Après en avoir délibéré et voté à mains levées, l'assemblée délibérante s'est prononcée à l'unanimité des personnes présentes, à l'actualisation du Règlement Intérieur de la restauration scolaire, applicable à compter de la rentrée scolaire 2021/2022

FINANCES

Délibération n° 2021-04-06 :

Objet : Fonds de concours – Terrain enherbé - Pornic Agglo

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur la demande de subvention auprès de l'Agglo Pornic Pays de RETZ en complément des autres demandes de subventions . Après en avoir délibéré et voté à mains levées, l'assemblée délibérante s'est prononcée à l'unanimité des personnes présentes pour solliciter toutes les subventions possibles pour mener à bien le projet et plus particulièrement le Fonds de concours d'un montant de 14 000 € ; d'approuver le projet et le plan de financement et d'autoriser Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération n° 2021-04-07 :

Objet : Demande de remise gracieuse de loyers pendant la période de confinement

Le Conseil Municipal était invité à se prononcer sur la remise gracieuse de loyers des kinésithérapeutes pendant le premier confinement 2020 . Après en avoir délibéré et voté à mains levées, l'assemblée délibérante s'est prononcée à l'unanimité des personnes présentes, d'accorder une remise gracieuse de deux loyers correspondant à la somme de 1321,74 € et d'autoriser Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération n° 2021-04-08 :

Objet : Demande de subvention de l'association Union Nationale des Combattants de Loir-Atlantique

Le Conseil municipal était invité à se prononcer pour l'octroi de la subvention à l'UNC d'un montant de 260 €. Après en avoir délibéré et voté à mains levées, l'assemblée délibérante s'est prononcée à l'unanimité des personnes présentes, d'accorder la subvention à l'UNC et dit que la somme est inscrite à l'article 6574 du budget primitif et d'autoriser Madame Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Délibération° 2021-04-09 :

Objet : Cession d'environ 120 m² de parcelle cadastré ZM75

Le Conseil Municipal était invité à se prononcer sur la vente en partie de la parcelle cadastrée ZM 75 sise la croix Marteau à la Société TDF pour la somme de 50 000 €. Après en avoir délibéré et voté à mains levées, l'assemblée délibérante s'est prononcée à l'unanimité des personnes présentes, d'autoriser le maire à mettre en vente la partie de la parcelle de la propriété de la commune de 120 m² ; d'autoriser le maire à signer les actes subséquents à cette vente ; de désigner l'office SAS AGEA NOTAIRES, à le PELLERIN (44) pour recevoir et rédiger l'acte et tout document se rapportant à cette affaire.

Délibération° 2021-04-10 :

Objet : Décision modificative n°1 – Budget Principal

Le Conseil municipal était invité à se prononcer sur la réaffectation des crédits au budget Investissement 2021. Après en avoir délibéré et voté à mains levées, l'assemblée délibérante s'est prononcée à l'unanimité des personnes présentes, la réaffectation des crédits de recettes d'investissement – chapitre 13 - article 132-2, la somme de 37 000 € vers les dépenses d'investissement au chapitre 204 – article 204 1582 , la somme de 31 000 € et 65 000 € à l'article 2046 et d'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Maire
Nadège PLACÉ

